

Bonjour,

Dans le cas du projet, l'investisseur serait représenté par une société de projet (SPV).

Cette Société n'a qu'une référence car est une SPV.

Devons-nous indiquer et fournir les références des investisseurs qui sont derrière cette SPV?

Wir verweisen auf Abschnitt 4 (Formale Anforderungen an die Bewerber) und Abschnitt 5 (Angaben zur Leistungsfähigkeit) der Bewerberinformationen.

Die Anforderungen an die Referenzen sind insbesondere in Abschnitt 5.3 (Technische Leistungsfähigkeit) und 5.4 (Architektonische Leistungsfähigkeit) ausgeführt.

Für die technische Leistungsfähigkeit sowie für die architektonische Leistungsfähigkeit sind jeweils mindestens 2 Referenzen durch den Bewerber zu erbringen.

Die Referenzen können im Falle einer SPV generell auch von den dahinter stehenden Investoren erbracht werden.

Nous renvoyons à la section 4 (exigences formelles pour les candidats) et à la section 5 (informations sur les performances) des informations sur le candidat.

Les exigences relatives aux références sont détaillées dans les sections 5.3 (Performances techniques) et 5.4 (Performances architecturales).

Le demandeur doit fournir au moins 2 références pour la performance technique et la performance architecturale.

Dans le cas d'un SPV, les références peuvent également être fournies par les investisseurs responsables représentant le groupement.